

### Accord de coopération double diplôme

# Entre L'Université Lumière Lyon 2 Et L'Universidade Nova de Lisboa

.....

Annexe 1: Maquettes des enseignements, pages 6

Annexe 2 : Contacts, page 9

Annexe 3 : Critères de sélection des étudiant.es, page 11

Annexe 4 : Règlements et modalité d'examens dans les universités, pages 12

Annexe 5 : Modalités administratives / Inscriptions, page 14

#### **PRÉAMBULE**

#### L'Université Lumière Lyon 2,

Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, Sise 18 quai Claude Bernard, 69365 LYON Cedex 07, France, représentée par sa Présidente Nathalie Dompnier, ci-après désignée « ULL2 »,

#### ET

#### L'Universidade Nova de Lisboa,

Etablissement Public Sise Av. de Berna, 26 C, 1069-061 LISBOA, Portugal représenté par son recteur João Sáàgua ci-après désignée « UNL »

En vue d'établir et d'entretenir des relations de coopération entre les deux Institutions et de réaliser les objectifs d'une formation au niveau international.

Conviennent des dispositions suivantes :

#### Article 1 - Diplômes délivrés

L'Universidade Nova de Lisboa, et sa Faculdade de Ciências Sociais e Humanas et l'Université Lumière Lyon 2, et son Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Langues collaboreront, à travers les échanges d'étudiant.e.s, à la réalisation d'un parcours de formation en vue de délivrer un double diplôme dans le domaine des études lusophones.

L'Universidade Nova de Lisboa et l'Université Lumièr Lyon 2 délivreront en même temps le *Mestrado em Estudos Portugueses* et le Master « Arts, Littératures et Langages » mention « Langues littératures et civilisation étrangères et régionales » parcours « Etudes Lusophones »

aux étudiant.e.s qui auront suivi le parcours selon les dispositions prévues dans le présent accord.

Les universités partenaires s'engagent à fournir aux étudiant.e.s du cursus un supplément au diplôme retraçant leur parcours international.

#### Article 2 - Contacts référents

Chaque université demeure responsable pour la coordination et la mise en œuvre de ce parcours. Les contacts pédagogiques et administratifs sont précisés en annexe 2.

#### Article 3 - Sélections

Les étudiant.e.s souhaitant intégrer ce cursus devront remplir les conditions définies en annexe 3

Les universités procéderont aux sélections des étudiant.e.s de leur propre établissement.

#### Article 4 - Mobilité

Ce programme de double diplôme implique l'échange d'étudiant.e.s et/ou enseignant.e.s selon les modalités de mobilité décrites ci-dessous.

#### 4.1 : Modalités de mobilité étudiante

Les étudiant.e.s intègrent ce programme pour une durée de deux ans correspondant aux deux années de Master. La mobilité étudiante, d'au moins un semestre ou d'une année universitaire, au maximum, s'articule de la façon suivante :

	Master 1	Master 1	Master 2	Master 2
	(semestre1)	(semestre 2)	(semestre 1)	(semestre 2)
	soit	soit	soit	soit
	Mestrado em Estudos	Mestrado em Estudos	Mestrado em Estudos	Mestrado em Estudos
	Portugueses (S1)	Portugueses (S2)	Portugueses (S3)	Portugueses (S4)
Étudiant.e.s de l'ULL2	A ULL2 ou UNL			
Étudiant.e.s de l'UNL	A UNL ou ULL2			

#### Pour les étudiant.e.s de l'ULL2 :

- Pour les étudiant.e.s voulant effectuer une mobilité à l'UNL à partir du premier semestre du M1, la sélection se fait au 2<sup>e</sup> semestre de la L3, à la mi-avril au plus tard, et est annoncée avant le 1<sup>er</sup> mai. Le fait d'avoir été sélectionné.e pour la mobilité dès la troisième année de licence ne garantit pas une admission automatique en master.
- Pour les étudiant.e.s voulant effectuer une mobilité à l'UNL au second semestre du M1, la sélection se fait au 1er semestre du M1, à la mi-novembre au plus tard, et est annoncée avant le 1<sup>er</sup> décembre.
- Pour les étudiant.e.s voulant effectuer une mobilité à l'UNL pendant le M2, la sélection se fait au 2<sup>e</sup> semestre du M1, à la mi-avril au plus tard, et est annoncée avant le 1<sup>er</sup> mai.

Pour les étudiant.e.s de l'UNL:

- Pour les étudiant.e.s voulant effectuer une mobilité à l'ULL2 à partir du premier semestre du M1, la sélection se fait au 2<sup>e</sup> semestre de la L3, à la mi-avril au plus tard, et est annoncée avant le 1<sup>er</sup> mai.
- Pour les étudiant.e.s voulant effectuer une mobilité à l'ULL2 au second semestre du M1, la sélection se fait au 1er semestre du M1, à la mi-novembre au plus tard, et est annoncée avant le 1<sup>er</sup> décembre.
- Pour les étudiant.e.s voulant effectuer une mobilité à l'ULL2 pendant le M2, la sélection se fait au 2<sup>ème</sup> semestre du M1, à la mi-avril au plus tard. La sélection sera annoncée avant le 1<sup>er</sup> mai.

#### 4.2 : Flux étudiants

Les flux d'étudiant.e.s sont organisés de la façon suivante :

Le nombre d'étudiant.e.s est fixé à 10 maximum par année académique et pour chaque université, soit 20 maximum au total.

#### *Article 5 – Inscriptions*

Les étudiant.e.s intégrant ce cursus doivent être régulièrement inscrit.e.s au sein de leur université d'origine. Afin d'obtenir la double diplomation simultanément, les étudiant.e.s doivent être inscrit.e.s dans l'université d'accueil au moment de leur mobilité ainsi que dans l'année de diplomation.

Les étudiant.e.s inscrit.es dans ce programme sont exonéré.es des frais d'inscription dans l'université partenaire mais doivent s'acquitter des frais d'inscription dans leur université d'origine.

Les étudiant.e.s seront tenus toutefois de s'acquitter d'éventuels frais accessoires pour toute la durée du cursus auprès de l'Institution partenaire si ces frais sont prévus par les règlements internes respectifs.

Les étudiant.e.s de ce programme doivent procéder aux inscriptions administratives selon les modalités suivantes :

	Master 1 (semestre1) soit Mestrado em Estudos Portugueses (S1)	Master 1 (semestre 2) soit Mestrado em Estudos Portugueses (S2)	Master 2 (semestre 1) soit Mestrado em Estudos Portugueses (S3)	Master 2 (semestre 2) soit Mestrado em Estudos Portugueses (S4)
Étudiant.e.s de l'ULL2	Inscrit.e.s à	Inscrit.e.s à	Inscrit.e.s à	Inscrit.e.s à
	Payent à ULL2	Payent à ULL2	Payent à ULL2	Payent à ULL2
	Exonéré.e.s à UNL	Exonéré.e.s à UNL	Exonéré.e.s à UNL	Exonéré.e.s à UNL
Étudiant.e.s de l'UNL	Inscrit.e.s à	Inscrit.e.s à	Inscrit.e.s à	Inscrit.e.s à
	Payent à UNL	Payent à UNL	Payent à UNL	Payent à UNL
	Exonéré.e.s à ULL2	Exonéré.e.s à ULL2	Exonéré.e.s à ULL2	Exonéré.e.s à ULL2

Outre les droits d'inscription, les étudiant.e.s doivent s'acquitter des assurances nécessaires dans les pays concernés (responsabilité civile, sécurité sociale pour les non-Européen.ne.s). Les étudiant.e.s de l'Universidade Nova de Lisboa engagé.e.s à l'Université Lumière Lyon 2 dans un cursus diplômant doivent s'inscrire au régime général de la sécurité sociale française. L'inscription est gratuite et se fait en ligne sur le site de l'assurance maladie dédié aux étudiant.e.s étranger.ère.s (https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/).

Les étudiant.e.s de l'Universidade Nova de Lisboa engagé.es à l'Université Lumière Lyon 2 dans un cursus diplômant doivent également s'acquitter annuellement du paiement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), dont le montant, sujet à variations annuelles, s'élève pour l'année universitaire 2019/2020 à quatre-vingt-onze euros (91 €) et pour l'année universitaire 2020/2021 à quatre-vingt-douze euros (92 €).

Ils/elles pourront en outre avoir à payer divers frais annexes optionnels (contribution au service des sports, par exemple).

#### Article 6 – Programme et modalités d'examens

#### 6.1 : Programme

Les deux institutions définissent en annexe 1 les maquettes d'enseignement concernées par ce double diplôme.

Au cours de la période de mobilité, l'étudiant.e passe les examens définis dans l'université d'accueil.

#### 6.2 : Modalités d'examens

L'obtention des diplômes susmentionnés à l'article 1 est soumise à la validation des examens et à l'obtention de 120 crédits ECTS au cours des deux années de Master/Mestrado. Les cours fréquentés et les résultats des examens obtenus dans l'institution partenaire sont reconnus dans l'université d'origine afin de permettre la délivrance du double diplôme Master Etudes Lusophones/Mestrado em Estudos Portugueses.

La délivrance des diplômes est soumise aux règlements et aux modalités d'examens appliqués dans chaque université et détaillés en annexe 4.

#### Article 7 - Financements

Les deux universités s'engagent à rechercher les moyens nécessaires, dans les limites et dans le respect des dispositions en vigueur dans les pays respectifs. Les partenaires s'engagent à se tenir mutuellement informés des recherches de financements en cours.

Les institutions s'engagent à accompagner le mieux possible l'accueil des étudiant.e.s et/ou des professeur.e.s pour l'organisation de leur séjour selon leurs possibilités.

#### Article 8 - Durée et validité

Le présent accord a une validité de cinq ans à partir de la dernière date de signature par les autorités compétentes des deux universités. Toutefois, l'accréditation des établissements à délivrer les diplômes prévaut sur la présente convention. En cas de non-renouvellement à l'identique de l'accréditation de l'une des institutions, l'annexe pédagogique devra être modifiée.

Toute modification du présent accord est soumise à l'approbation écrite des deux universités. Le présent accord pourra être renouvelé avec l'approbation écrite des universités, au moins trois mois avant son expiration, sous la forme d'un nouvel accord. L'évaluation du développement et de la qualité de la coopération réalisée sera prise en compte lors du renouvellement de l'accord.

Chaque institution pourra dénoncer le présent accord en le faisant savoir au moins six mois avant, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Au cas où il serait mis fin à cet accord, les étudiant.e.s inscrit.e.s dans les programmes d'études respectifs doivent avoir la possibilité de compléter et d'achever leur programme de formation.

#### Article 9 - Versions de l'accord

Le présent accord donne lieu à quatre versions équivalentes, deux en français et deux en portugais. Il est signé en quatre exemplaires originaux, qui seront conservés dans chaque institution.

Signé à, le	Signé à Lyon, le
Pour l' Universidade Nova de Lisboa	Pour l'Université Lumière Lyon 2
Le Recteur, João Sáàgua	La Présidente, Nathalie Dompnier

### Annexe 1 : Maquettes des diplômes

#### 1 – A ULL2. Description de la maquette

#### SEMESTRE 1 LLCER (mobilité ou classique)

- UE A1 Socie commun :
   Outils de la recherche (TD)
   Humanités numériques appliquées (TD)

- UE B1 Compétences en langue :
   Traduction Thème portugais (TD)
   Traduction Version portugaise (TD)
   LV Langue pour non-spécialistes (TD)

- UE C1 Approfondissement disciplinaire :

   Littérature ou civilisation des pays lusophones 1 (CM)
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 2 (CM)
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 3 (CM)
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 4 (CM)
   Stratégies de la traduction (CM)

#### SEMESTRE 2 LLCER (mobilité ou classique)

- UE A2 Socie commun :

   Outils de la recherche (TD)

   Hurnanités numériques appliquées (TD)

- UE B2 Compétences en langue :
   Traduction Thème portugais (TD)
   Traduction Version portugaise (TD)
   LV2 Langue pour non-spécialistes (TD)

- UE C2 Approfondissement disciplinaire :
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 1 (CM)
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 2 (CM)
   Didactique du portugais (CM)
   Mini-mémoire

## UE D2 Expériences en milieu professionnel : • Expériences en milieu professionnel

#### SEMESTRE 3 ÉTUDES LUSOPHONES (mobilité ou classique)

- UE A3 Compétences en langue :
   Traduction Thème portugais (TD)
   Traduction Version portugaise (TD)
   LV2 Langue pour non-spécialistes

- UE B3 Approfondissement disciplinaire :
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 1 (CM)
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 2 (CM)
   Littérature ou civilisation des pays lusophones 3 (CM)
- · Littérature ou civilisation des pays lusophones 4 (CM)
- Stratégies de la traduction
  Parcours personnalisé

#### SEMESTRE 4 ÉTUDES LUSOPHONES (mobilité ou classique)

**UE A4 Mémoire** 

### 2 - A UNL. Description de la maquette

#### Mestrado em Estudos Portugueses Estrutura Caracterização geral Objetivos educativos Estrutura OPÇÃO CONDICIONADA 1 A 4 Código Nome ECTS Opções 722091162 Estudos de Literatura Tradicional 10.0 722091129 Estudos do Modernismo 10.0 722091130 História do Livro 10.0 722091127 Humanística Digital 10.0 722091081 Literatura Portuguesa Contemporânea 10.0 722091133 Problemática da Crítica Literária 10.0 722091140 Seminário de Orientação e Escrita 10.0 722091124 10.0 Temas de Cultura Portuguesa 722091126 Temas de Literatura em Português 10.0 722160003 Teoria da Cultura 10.0 722091106 Tópicos de Teoria da Literatura 10.0 Número de ECTS obrigatório: 40

OPÇÃO CONDICIONADA 5				
Código	Nome	ECTS		
	Opções			
722091157	Dissertação em Estudos Portugueses	55.0		
722091144	Estágio com Relatório em Estudos Portugueses	55.0		
722091143	Trabalho de Projecto em Estudos Portugueses	55.0		
		Número de ECTS obrigatório:		
	Obrigatórias			
Código	Nome	ECTS		
722091141	Seminário de acompanhamento (Estudos Portugueses)	5.0		
722091141	Seminário de acompanhamento (Estudos Portugueses)  Opção Complementar	5.0		
722091141 <b>Código</b>		5.0		
	Opção Complementar			

#### Annexe 2 : Contacts référents

#### - Contacts pédagogiques :

Pour l'ULL2:

João Carlos Vitorino Pereira, responsable du Master d'Etudes lusophones à l'ULL2.

#### Pour l'UNL:

Teresa Araújo, coordenadora científica do Mestrado em Estudos Portugueses na UNL/ responsable du Mestrado em Estudos Portugueses (Master d'Etudes Portugaises) à l'UNL.

#### - Contacts administratifs:

Pour ULL2:

#### **Pour les conventions :**

Mme. Flora Pulce, Gestionnaire conventions Erasmus+ et Europe Service Projets & Partenariats european.agreements@univ-lyon2.fr

+33 (0)4 78 69 72 22 Campus Berges du Rhône 18 quai Claude Bernard F69365 Lyon Cedex 07

bureau B138

#### Pour les étudiant.e.s pendant la mobilité

Mme. Meriem Benmessaoud, Gestionnaire des diplômes en partenariat international et programmes spécifiques

Service Mobilité

dpi@univ-lyon2.fr

+33 (0)4 78 69 72 66

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard

F69365 Lyon Cedex 07

bureau B140

#### Pour les étudiant.e.s au sein du département

Mme. Béatrice Noascone, Gestionnaire administrative du diplôme

**UFR** Langues

beatrice.noascone@univ-lyon2.fr

+33 (0)4 78 77 24 18

Campus Porte des Alpes

5 avenue Pierre Mendès-France

69500

bureau OR37

#### Pour 1'UNL:

### Gabinete de Apoio à Internacionalização e Relações Externas

Fernanda Vicente Avenida de Berna, 26-C 7º piso, Torre B 1069-061 Lisboa 21 790 83 00 | Ext. 1297 fernanda.vicente@fcsh.unl.pt

#### Divisão de Apoio ao Aluno

- Coordenadora de Divisão Ana Costa Avenida de Berna, 26-C 1º andar, Torre B 1069-061 Lisboa 217 908 331 | Ext.: 1582 daa@fcsh.unl.pt

### - Núcleo de Estudante Internacional e Mobilidade Académica

Berta Sousa, Guilherme Núncio e Marta Spínola Aguiar Avenida de Berna, 26-C 1º piso, Torre B 1069-061 Lisboa 21 790 83 32 mobilidade@fcsh.unl.pt apoio.mobilidade@fcsh.unl.pt ei@fcsh.unl.pt

#### Secretariado do Departamento de Estudos Portugueses

Aldina santos Avenida de Berna, 26-C 2º piso, Torre B 1069-061 Lisboa estudos.portugueses@fcsh.unl.pt

### Annexe 3 : Critères de sélection des étudiant.e.s

Pour participer à ce programme international de formation, chaque étudiant.e doit : Pour ULL2 :

- Avoir obtenu une licence
- Être inscrit en Master d'Etudes lusophones à l'ULL2
- Avoir un bon niveau de portugais (B2 minimum)
- Passer un entretien oral, exposer ses motivations et présenter son projet de mémoire

L'assiduité aux cours et les résultats scolaires sont également pris en compte.

#### Pour UNL:

- Avoir obtenu une licence
- Être inscrit en Master d'Études Portugaises
- Avoir un bon niveau de français (B2 minimum)
- Passer un entretien oral et exposer ses motivations

### Annexe 4 : Règlements et modalités d'examens dans les universités

#### 4.1-Dispositions générales

Chacune des dispositions des règlements de scolarité s'applique conformément au règlement en vigueur dans le pays de chaque université.

#### MASTER ETUDES LUSOPHONES

#### Assiduité

L'assiduité aux cours est obligatoire, pendant la mobilité, dans l'université partenaire.

#### **Organisation**

Le parcours de Master en Etudes lusophones de l'Université de Lyon 2 a une durée de deux années universitaires. La première année de Master vise l'acquisition de connaissances dans le domaine de spécialité – études du monde lusophone – en langue, en littérature et en civilisation, mais aussi en traductologie et en didactique pour préparer le Master 2. La deuxième année vise notamment à parfaire la maîtrise de l'aire géoculturelle étudiée et à finaliser le parcours de recherche. Elle est sanctionnée par la soutenance d'un mémoire, fruit d'un parcours de recherche personnalisé.

Les étudiant.e.s de l'Université de Lyon 2 pourront suivre la première **ou** la deuxième année du parcours à l'Universidade Nova de Lisboa., et ce pendant au moins un semestre.

Les étudiant.e.s de l'Université de Lyon 2 pourront suivre gratuitement pendant un semestre au moins des cours de portugais langue étrangère à l'Universidade Nova de Lisboa.

#### Validation

Dans les deux universités partenaires, 120 crédits en tout sont nécessaires pour obtenir le diplôme de Master : 30 crédits par semestre, soit 60 crédits par an.

Pour obtenir le double diplôme de Master, il faut avoir soutenu le mémoire, avec succès, en séance publique. Aucun.e étudiant.e ne peut être dispensé.e du mémoire. La validation du mémoire est indépendante de celle des enseignements. Il n'y a donc pas de compensation entre ces derniers et le mémoire.

Durant la période de mobilité d'un moins un semestre, les étudiant.e.s devront suivre le programme du Master de l'université partenaire. Le programme de formation suivi dans l'université d'accueil sera validé par l'établissement d'origine de l'étudiant.

#### MESTRADO EM ESTUDOS PORTUGUESES

#### Assiduité

L'assiduité aux cours est obligatoire, pendant la mobilité, dans l'université partenaire.

#### **Organisation**

Le Mestrado em Estudos Portuguese de l'UNL a une durée de deux années universitaires. Durant les deux semestres de la première année, l'étudiant.e suit une formation composée de séminaires; les deux semestres de la deuxième année sont consacrés à l'élaboration du mémoire et à la finalisation de ce dernier. Le troisième semestre comporte un séminaire de suivi du travail de fin d'étude, c'est-à-dire du mémoire.

Les étudiant.e.s de l'Universidade Nova de Lisboa pourront suivre la première **ou** la deuxième année du parcours à l'Université de Lyon 2, et ce pendant au moins un semestre.

#### Validation

Dans les deux universités partenaires, 120 crédits en tout sont nécessaires pour obtenir le diplôme de Master : 30 crédits par semestre, soit 60 crédits par an.

Pour obtenir le double diplôme de Master, il faut avoir soutenu le mémoire, avec succès, en séance publique. Aucun.e étudiant.e ne peut être dispensé.e du mémoire. La validation du mémoire est indépendante de celle des enseignements. Il n'y a donc pas de compensation entre ces derniers et le mémoire.

Durant la période de mobilité, les étudiant.e.s devront suivre le programme du Master de l'université partenaire. Le programme de formation suivi dans l'université d'accueil sera validé par l'établissement d'origine de l'étudiant.

#### 4.2-Examens et jurys

#### A/ Sessions d'examens durant la période de mobilité :

Les sessions d'examens sont définies dans le règlement de scolarité de chaque institution.

#### B/ Les jurys

Les jurys sont formés selon les réglementations des deux universités partenaires.

#### C/ Soutenance du mémoire et jury

L'étudiant.e présentera en soutenance son mémoire de préférence dans son université de rattachement et devant un jury présidé par un membre de l'université d'origine et composé des deux co-directeurs ainsi que d'un membre de l'université d'accueil.

Les membres extérieurs pourront siéger par le biais de la visioconférence.

#### D/ Régime spécial d'études

Aucune dispense d'assiduité se sera accordée pendant la mobilité.

### Annexe 5 : Modalités administratives / Inscriptions

#### Dates et délais

Chaque université doit respecter les dates d'inscription particulières à chaque formation. Les documents administratifs doivent impérativement parvenir à l'université d'accueil avant le semestre de mobilité.

#### <u>Inscriptions administratives</u>

#### 1/ Au sein de l'université d'origine

- Inscriptions administratives à l'ULL2 pour les étudiant.e.s de l'ULL2

Les étudiant.e.s de l'ULL22 devront s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription du Master Etudes Lusophones comme défini par la présente convention. Les étudiant.e.s de l'ULL2 qui participent à ce programme seront contactés par la Direction des Relations Internationales (DRI) de l'ULL2 et ils ou elles devront effectuer une candidature en ligne sur la plateforme de mobilité et, le cas échéant, de gestion des bourses de la DRI.

- Inscriptions à l'UNL pour les étudiant.es de l'UNL

Les étudiant.e.s de l'UNL devront s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription du Mestrado em Estudos Portugueses comme défini par la présente convention. Les étudiant.e.s de l'UNL qui participent à ce programme devront contacter la Divisão de Apoio ao Aluno (Bureau d'Aide à l'Etudiant.e) et effectuer leur inscription selon la procédure en vigueur à la Faculdade de Ciências Sociais e Humanas (Faculté de Sciences Sociales et Humaines) de l'UNL.

#### 2/ Au sein de l'université d'accueil

- Inscriptions administratives à l'ULL2 pour les étudiant.es de l'UNL

Les étudiant.e.s de l'UNL qui participent à ce programme sont contactés par la Direction des Relations Internationales et doivent effectuer, une fois sélectionné.e.s, une inscription en ligne. L'ULL2 doit avoir les documents nécessaires à l'inscription administrative avant le mois de juillet précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme, à savoir la copie de la carte européenne d'assurance maladie pour les étudiant.e.s européen.ne.s ainsi que la copie du passeport et/ou la carte nationale d'identité en cours de validité.

- Inscriptions administratives à l'UNL pour les étudiant.es de l'ULL2.

Les étudiant.e.s de l'ULL2 qui participent à ce programme devront contacter la Divisão de Apoio ao Aluno (Bureau d'Aide à l'Etudiant.e) et effectuer leur inscription selon la procédure en vigueur à la Faculdade de Ciências Sociais e Humanas (Faculté de Sciences Sociales et Humaines) de l'UNL.